

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 143 (1998)  
**Heft:** 9

**Artikel:** L'Âge d'homme publie une "Réplique à la Commission Brunner"  
**Autor:** H.W.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-345916>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'Age d'homme publie une «Réplique à la Commission Brunner»

Bernard Wicht<sup>1</sup>, dans un bref essai intitulé *L'art de la guerre au XXI<sup>e</sup> siècle. Réplique à la Commission Brunner*<sup>2</sup>, déplore qu'en Suisse, la définition de «l'outil militaire» reste floue et livrée aux spéculations du monde politique, qui se fonde beaucoup plus sur l'actualité internationale immédiate que sur une analyse approfondie, rationnelle et portant sur le long terme. Ces dernières années, on a beaucoup parlé de protection des frontières face à un afflux de réfugiés, de missions de sécurité face à une vague de terrorisme, de maintien ou de rétablissement de l'ordre, d'aide en cas de catastrophe, d'engagement de forces pour le maintien de la paix ou dans le cadre d'une défense européenne. Ces cinq scénarios, s'ils manifestent des intentions louables, n'en révèlent pas moins une incohérence politique et une absence de pensée stratégique.

Selon Bernard Wicht, chacun d'eux postule en effet une définition différente de l'armée: on ne combat pas le terrorisme avec les mêmes moyens que les catastrophes naturelles, ni avec les mêmes troupes, ni avec la même instruction. Le Rapport Brunner n'a pas amélioré la situation. Ses vingt-trois thèses apparaissent comme la répétition de généralités, voire de lieux communs. Il se contente de dire «qu'il faut adapter l'outil militaire aux changements intervenus et, dans le même temps, il rappelle qu'il est impossible de définir avec une précision suffisante la nature de ces changements, la question de la définition de l'outil militaire reste entière.»

### Sur quoi fonder l'Armée 200X?

Il faut s'affranchir de ce flou artistique. L'outil militaire n'a-

t-il pas besoin de plusieurs décennies pour être mis au point? «Il ne saurait supporter, sans conséquences très fâcheuses (...), les retournements incessants de la réflexion politique.» Si l'équipement des armées exige une continuité sur le long terme, il en va de même pour la formation des troupes. Il faut donc se préparer – c'est la thèse centrale de l'essai – en fonction d'une menace majeure, même si elle est peu vraisemblable à court terme, non en fonction des risques perçus actuellement qui sont souvent mineurs et soumis à des changements rapides.

Dans le futur, la bataille sera conditionnée par la «révolution militaire», c'est-à-dire la combinaison des nouvelles technologies de l'information et de la capacité de frappe à longue distance au moyen de munitions intelligentes. «Cette si-

tuation marque la fin des colonnes de chars et d'autres matériels lourds (l'artillerie notamment). Car ceux-ci sont immédiatement repérés par les drones de reconnaissance, les satellites ou les avions radars qui transmettent alors, en temps réel, les informations aux lanceurs.» Certains voient deux phases dans cette bataille du futur: l'une décisive, avec des frappes à longue distance, l'autre très marginale, faite de combats classiques devenus de simples estocades finales.

Pourtant, les expériences panaméennes, bosniaque ou tchèque révèlent que des technologies hyper-sophistiquées restent sans effets face à de simples fantassins en terrain accidenté, montagneux ou urbain. Fusils de sniper, mines, lance-mines, lance-roquettes antichars lance-grenades sont alors capables de faire le poids face à

<sup>1</sup>Docteur en droit de l'Université de Fribourg, il a publié en 1995 L'idée de milice et le modèle suisse dans la pensée de Machiavel, ainsi que plusieurs articles sur la «souveraineté militaire populaire» et la «révolution militaire».

<sup>2</sup>Lausanne, L'Age d'Homme, 1998. 68 pp.

des systèmes d'armes de haute technologie.

Pour avoir une bonne image de la bataille future, il faut faire œuvre de prospective et se demander à quoi pourrait ressembler le combat classique, non dans les conflits de basse intensité, mais entre deux armées réglées. Le défenseur doit disposer d'une infanterie rustique et autonome, capable de tenir longtemps de vastes zones de terrain accidenté; elle maîtrise l'art de l'enfouissement, de la fortification et de l'utilisation du sous-sol, en particulier celui des zones urbaines. Beyrouth, Vukovar, Sarajevo, Mogadiscio, Grozny ont montré que les villes remplissent aujourd'hui le rôle dévolu aux forteresses; elles constituent des objectifs politiques qu'il n'est plus possible d'attaquer sans heurter l'opinion publique internationale. Ces fantassins rustiques sont appuyés par des missiles semi-balistiques, des lance-fusées multiples et une flotte importante d'hélicoptères de combat et de transport. Les chars de combat ne servent plus que de chasseurs de chars et de canons d'assaut chargés de soutenir l'infanterie... On n'a donc plus besoin que d'engins légers.

## Et l'armée suisse dans tout cela?

De cette analyse de la guerre au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle découle, selon Bernard Wicht, la nécessité absolue d'adapter l'armée suisse qui est fondamentalement différente de ce qu'il faut dans la bataille future. Elle devrait comprendre une milice de 300000 hommes, principalement de l'infanterie légère organisée territorialement. «Pour pouvoir entreprendre des actions de choc ou d'autres missions spécifiques, il faudrait articuler cette milice autour d'un noyau de troupes professionnelles ou permanentes d'environ 20000 hommes disposant d'importants moyens aéro-mobiles. Parallèlement, ces unités professionnelles constituerait la contribution de la Suisse à une force européenne de défense ou à une autre forme de partenariat international de sécurité.»

Que penser des thèses de l'auteur qui ne dit pas un mot des forces aériennes? Certaines apparaissent quelque peu simplistes. Les chars de combat de la génération du *Leopard-2* ou du *Leclerc* sont-ils vraiment condamnés? Les grandes puissances continuent à en produire

et mettent au point de nouvelles générations de ce système d'arme... La doctrine et l'ordre de bataille qu'il propose n'est pas sans faire penser à ce que soutenaient les «statiques» suisses, emmenés par le commandant de corps Ernst, au début des années 1950.

Bernard Wicht, qui participe loyalement et démocratiquement au débat proposé par le chef du Département de la défense, de la protection de la population et des sports, ne réplique pas seulement au Rapport de la Commission Brunner; il se hasarde dans un terrain qu'elle n'avait pas à explorer, ce travail délicat, le conseiller fédéral Ogi l'ayant réservé à l'état-major général et au commandement de l'armée. Sur la base de son modèle de «bataille du futur», il détermine une organisation des forces, une conception stratégique et opérative, partant l'armement qui s'impose. A-t-il raison, a-t-il tort? Aux experts d'apporter une réponse. Quoi qu'il en soit, Bernard Wicht emporte l'adhésion quand il soutient qu'il faut se préparer en fonction d'une menace majeure, même si elle est peu vraisemblable à court terme, non en fonction des risques perçus actuellement.

H. W.